



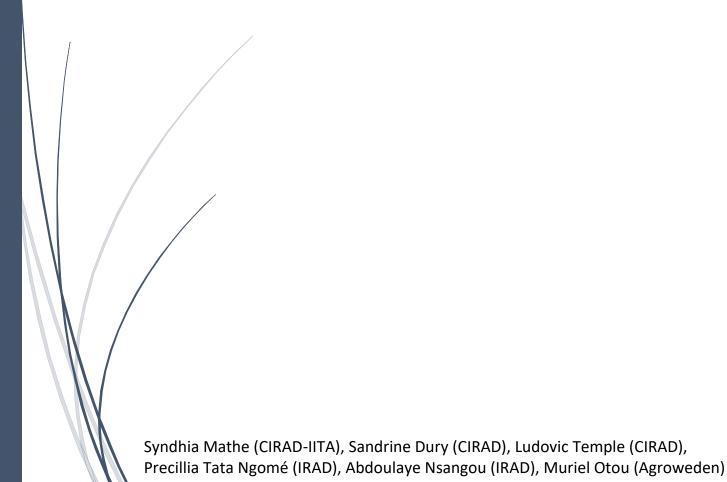






Etude d'impact socioéconomique des effets de la COVID 19 sur les stratégies paysannes et l'adaptation des filières agricoles et alimentaires au Cameroun Résumé Exécutif

Livrable 3



Sommaire

Sommaire	1
Remerciements	2
Introduction	3
Approche méthodologique	3
Facteurs de changement	4
Principaux résultats	4
Une réduction marquée de l'encadrement des filières	4
Une réduction des opportunités de commercialisation ayant conduit à des pertes socio- économiques et des actions d'adaptation en réaction aux impacts	6
Des impacts différenciés selon la nature des productions	6
Les producteurs et leurs ménages	7
Les entreprises (Petites et Moyennes Entreprises agricoles, Entreprises phytosanitaires et d'exportation du cacao) du secteur agricole et alimentaire	9
Synthèse des impacts et action d'adaptation	. 11
Des données macro-économiques parfois en contradiction avec les impacts vécus par les acteur	
des filières	. 14
Principales recommandations aux acteurs publics camerounais	. 14

Remerciements

Ce rapport a été élaboré par Syndhia Mathé (CIRAD-IITA), Sandrine Dury (CIRAD), Ludovic Temple (CIRAD), Precillia Tata Ngomé (IRAD), Abdoulaye Nsangou Njankouo (IRAD), Muriel Otou (Agroweden). Cette étude a été commanditée par l'AFD en collaboration avec MINADER. Les auteurs souhaitent remercier particulièrement Anne-Sixtine Vialle-Guérin, Hélène Julien, Alix Nembot de l'AFD; mais aussi Charles Yem Bamo et Madame Anne Pascale Minkoma de la DDA du MINADER.

Les auteurs remercient tous ceux qui ont contribué à la logistique pour la conduite de l'étude notamment la Direction régionale du CIRAD : Mr Depommier Denis, Mme Ndzana Mvogo Olive, Mr Ongolo Michel. Nous souhaitons remercier le personnel de l'IITA et de l'IRD pour la mise à disposition des véhicules. Nous exprimons toute notre gratitude aux chauffeurs de l'IITA et de l'IRD qui nous ont accompagnés sur le terrain.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont bien voulu nous consacrer du temps dans le cadre de la collecte de données : les coordinateurs de projet du MINADER, le personnel de l'INS, les exportateurs, les transporteurs, les intermédiaires des filières, les vendeurs de produits phyto, les chefs traditionnels... Nous saluons tout particulièrement les producteurs et leurs familles qui nous ont consacré du temps dans le cadre des enquêtes individuelles et des enquêtes budget ménages.

Introduction

L'Agence Française de Développement (AFD) en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) a commandité une étude sur l'impact socio-économique des effets de la COVID 19 sur les stratégies paysannes et l'adaptation des filières agricoles et alimentaires au Cameroun auprès du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Ce rapport est un résumé exécutif (livrable 3) du rapport plus détaillé de cette étude (Livrable 2). Ainsi pour avoir des informations plus détaillées, il faudra se référer au livrable 2.

Cette étude, à la demande du MINADER, se focalise sur quatre filières (manioc, maïs, tomate, cacao) représentatives des grandes productions prioritaires de la sécurité alimentaire et du développement agricole au Cameroun (racines et tubercules, céréales, fruits et légumes, productions d'exportation). L'objectif de cette étude est à la fois de caractériser les impacts socio-économiques mais aussi d'identifier les éléments qui ont contribué à générer ces impacts. Enfin il est important de mettre en visibilité les stratégies d'adaptation des acteurs économiques. Notre hypothèse générale est que les acteurs qui ont des stratégies pluriactives ont des capacités d'adaptation qui expliquent la résilience du système agricole alimentaire. Ces acteurs ont de fait des besoins d'accompagnement spécifiques. Cependant, ces stratégies pluriactives sont souvent méconnues et doivent être appréciées.

Approche méthodologique

Il s'agit d'une étude qualitative auprès de 250 acteurs des filières (entretiens et focus group) menée entre janvier et avril 2021 auprès (1) d'institutionnels experts ou responsables des services publics en appui aux filières et au développement rural et (2) des acteurs économiques des filières : ménages agricoles, fournisseurs d'intrants (privés et publics), coopératives, commerçants (collecteurs, grossistes, semi-grossistes, exportateurs) et transformateurs. Ces enquêtes ont été réalisées en face à face pour les acteurs économiques et en Visio (zoom) pour les acteurs institutionnels. Le tableau 1 présente les effectifs des personnes enquêtées.

Tableau 1. Entretiens réalisés

Acteurs enquêtés	Effectif sur les bassins de production Yaoundé Dschang	Effectif sur les bassins d'approvisionnement et de commercialisation	Effectif total	Effectif contractuel
Ménages agricoles (producteurs et consommateurs)	118 incluant 7 focus group (100), 10 entretiens individuels et 8 enquêtes ménages	-	118	80
Coopératives de producteurs Service de vulgarisation/encadreur de base	9 8	7 -	16 8	10 10
Collecteurs et grossistes	8	7	15	20
Entreprises agroalimentaires/exportateurs	-	19	19	20
Détaillants sur les marchés alimentaires	35	21	56	40
Total 1	178	54	232	180
Divers experts: recherche, administrations publiques (INS, coordination de projets MINADER, MINEPAT), chefs traditionnels	•	20	20	15
Total enquête			252	195

Les questions posées concernaient les effets de la crise covid de 2020 sur leurs activités économiques (acteurs de l'accompagnement, du développement, acteurs privés, transformateurs, commerçants, agriculteurs), leur bien-être et leur sécurité alimentaire (ménages agricoles). Par ailleurs, les enquêtes directes auprès des institutionnels ont permis de collecter des rapports, des données de prix (INS) et des données de perceptions sur les effets de la crise sur les exploitations agricoles (ACEFA) qui ont été analysés pour compléter et trianguler les résultats des enquêtes en face à face. Le territoire d'investigation est l'axe Yaoundé-Dschang en passant par Bokito, Makénéné, Bangangté et Foumbot, où nous avons mené des entretiens avec les agriculteurs, les ménages agricoles, les coopératives, certains acteurs de l'amont des filières (détaillants de commerce d'intrants, collecteurs et vendeurs de produits agricoles, transporteurs) et de l'encadrement agricole (délégués départementaux). Des enquêtes ont également été réalisées à Douala et Yaoundé auprès des exportateurs (cacao), de grossistes négociants, des acteurs institutionnels et des acteurs de l'aval des filières (distribution, transformation).

Facteurs de changement

A part la peur et les incertitudes générées auprès des acteurs interrogés, nous n'avons pas identifié d'impact ou d'action d'adaptation significatif en lien avec le virus lui-même. Durant la période d'enquête, peu d'acteurs ont signalé avoir été touchés de près ou de loin par la maladie. Les impacts identifiés sont liés à des effets produits par les mesures qui ont été mises en place à partir du 18 mars 2020 pour endiguer la propagation du virus. Il s'agit principalement de :

- La fermeture des frontières terrestres et aériennes,
- La fermeture des établissements d'enseignement,
- L'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes,
- La fermeture des débits de boissons, des lieux de loisirs et restaurants à 18h,
- La régulation des flux dans les marchés, des déplacements urbains et interurbains (uniquement en cas de nécessité)
- L'interdiction de surcharge dans les transports,
- La mise en place de réunions des administrations publiques par voie électronique,
- Le respect de règles sanitaires de distanciation sociale et de port du masque dans les lieux publics

Certaines de ces mesures ont été assouplies à partir du 30 avril 2020 à travers un communiqué de presse de la primature. Celui-ci mentionnait la réouverture des débits de boissons, des restaurants et des lieux de loisirs. Le 1^{er} juin 2010 marquera la reprise des cours pour les universités et les classes d'examens. En fin le 5 octobre 2020, toutes les établissements d'enseignement rouvriront avec des aménagements pour le respect des mesures sanitaires en vigueur. Les autres mesures prises le 18 mars 2020 restent encore en vigueur à ce jour. Il faut noter que de nombreuses compagnies aériennes ont été autorisées à reprendre des vols limités, mais officiellement le statut des frontières est toujours considéré comme fermé.

Principaux résultats

Nous avons pu observer quelques tendances communes en termes d'impacts socio-économiques sur les acteurs des filières sélectionnées.

Une réduction marquée de l'encadrement des filières

Nous avons noté une diminution des activités d'encadrement en termes de conseil technique, formation agricole, et appui technique dans les quatre filières. En premier lieu une réduction de la production et la distribution des semences améliorées (tomates, maïs), semences de manioc, plants

de cacao ou vivo plants de plantain. En l'occurrence la non réalisation des achats programmés de plants de cacao par les projets auprès de pépiniéristes et semenciers qui avaient investi met en difficulté un certain nombre de pépiniéristes du secteur semencier. Deuxièmement, les agriculteurs qui en bénéficiaient avant la crise et ceux qui auraient pu en bénéficier en 2020 ont également souffert d'une réduction des appuis des différents projets et programmes du MINADER (Projet d'Appui au Développement des Racines et Tubercules, Projet d'appui au développement du Cacao, Projet National d'Amélioration de la Production des Cultures Maraichères, Projet National d'Amélioration de la Production des Cultures Maraichères...) dont l'objet est précisément le soutien au développement agricole et rural. Les causes de la diminution des aides sont liées à la fois au respect des mesures sanitaires (distanciations et réduction des déplacements) mais aussi à des coupures budgétaires observées dans certaines organisations et projets tels que la Sodecao, l'IRAD, les directions, projets et programmes du MINADER et les programmes du C2D (PCP-AFOP). Bien que nous n'ayons pas de données détaillées et triangulées sur les raisons des coupures budgétaires pour chaque organisation et projets mentionnés ci-dessous, nous avons émis deux hypothèses permettant d'expliquer les coupures budgétaires dans les projets et organisations publiques sur la base des dire des acteurs et sur la base documentaire. Avant d'évoquer les hypothèses, il faut noter qu'il faut considérer l'origine des financements des projets. Il peut s'agir de financements internes ou externes (bilatéraux ou multilatéraux). Par exemple, les projet C2D sont financement sur des fonds bilatéraux.

- Premièrement ces coupures sur les budgets des organisations et des projets publics sont liées à la baisse des recettes de l'Etat particulièrement liés à la baisse des cours du pétrole en 2020 (Service Economique Régional de Yaoundé, 2021) mais aussi des redevances (ex : cacao). Cette baisse de recettes a conduit à la révision des prévisions budgétaires pour les organisations et projets publics pour s'adapter à la crise.
- La seconde hypothèse est liée à l'initiative de suspension de la dette décidée en octobre 2020 pour limiter le service de la dette. La logique de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) est que le Cameroun rembourse la dette au Trésor Français qui reverse ensuite les sommes versées au Trésor Camerounais qui va par la suite contribuer au financement des projets C2D. Il s'agit donc d'un jeu d'écriture pour apurer la dette. Durant, l'année 2020, le Cameroun n'a pas été en mesure de rembourser le service de la dette. Ce qui a conduit à une demande de suspension de la dette. Ce moratoire a conduit l'arrêt temporaire du financement des projets liés au remboursement de la dette (projet type C2D).

Il n'y a eu aucune contribution des projets au fond spécial de solidarité pour la lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales (compte d'affectation spécial). Dans ce compte, le budget de 180 milliards de FCFA en 2020 provient du budget général du Cameroun à hauteur de 76%, des contributions des partenaires (UE, BM, AFD, Partenariat Mondiale pour l'Education) et de contributions volontaires de personnes physiques et morales tels que des Banques et entreprises (République du Cameroun, 2020d). Il faut noter que la première hypothèse concerne les projets/programmes sur financement interne. La seconde hypothèse concerne les projets à financement extérieur avec les partenariats bilatéraux. Ces deux hypothèses sous-tendent toutes un effet direct ou indirect de la crise sanitaire sur les coupures budgétaires d'où l'intérêt dans cette section de séparer les deux types d'institutions et organisations (avec ou sans coupures) en considérant la coupure comme un effet direct ou collatéral de la crise.

Notre étude des organisations projets et programmes est très globale, il faudrait d'une part faire une analyse plus approfondie en fonction des sources de financement (interne ou externe) et avoir une approche plus exhaustive des projets et programmes en lien avec les filières concernées. En effet, d'autres ministères que le MINADER portent des projets agricoles tel que le MINRESI, MINEPIA et le MINEPAT. Par exemple, le MINEPAT porte le programme Agropole depuis 2012.

Une réduction des opportunités de commercialisation ayant conduit à des pertes socioéconomiques et des actions d'adaptation en réaction aux impacts

Nos investigations ont permis d'observer qu'entre mars et juin 2020, les producteurs et entreprises rencontrés ont souffert **d'une réduction des opportunités de commercialisation** pour plusieurs raisons :

- La fermeture des frontières (Guinée équatoriale, Gabon, Nigéria, Tchad, RCA), qui s'est traduite par une chute des acheteurs en provenance de ces pays sur les marchés notamment pour les produits hautement périssables tels que la tomate;
- L'augmentation des coûts de transport des marchandises liés aux mesures de réduction des déplacements interurbains et de distanciation dans les véhicules ou problèmes de coordination logistique dans les ports;
- La baisse de la demande de certains produits associés à la restauration et à la consommation hors domicile (poulet, miondo...), liée à la fermeture des débits de boissons, gargotes, restaurants, ainsi qu'à la limitation des réunions publiques (funérailles, tontines,...);
- La perte de débouchés des produits frais et transformés du manioc liés la baisse de débouchés dans la restauration urbaine pour des produits de qualité sur lesquels avaient investi certains producteurs, notamment ceux impliqués dans l'agriculture raisonnée ou biologique ;
- La non vente des fruits issus des exploitations cacaoyères suite à la réduction des déplacements. Les recettes de ces ventes concourent en temps normal à financer les intrants agricoles des cacaoculteurs ;
- De manière plus générale, les pertes liées au ralentissement économique qui a eu un impact sur les revenus, les emplois et a réduit en conséquence l'achat des produits alimentaires transformés (les plus coûteux) par les ménages.

Des impacts différenciés selon la nature des productions

Les filières de production qui ont été les plus affectées par des réductions d'opportunités et les pertes socio-économiques sont celles liées aux **produits frais** non transformables et non stockables, dont la tomate, mais également tous les produits **maraichers**, de même que les **produits laitiers** (exemple à Foumbot¹). Le premier cycle cultural de la tomate en 2020 a connu une production très abondante. Cependant, les méventes liées à la baisse des prix dues à la fermeture des frontières ont conduit à la perte du capital emprunté par les producteurs et à la détérioration de leur capacité de remboursement (MINADER, 2020b). Certains producteurs de tomates qui n'ont pas réussi à retrouver une stabilité économique (et parfois fait faillite) ont dû laisser leurs tomates au champ car les récolter coutait plus cher que ce qu'elles pouvaient rapporter. Cette situation est aussi illustrée par l'étude 2020 du MINADER sur l'identification des producteurs maraîchers sinistrés par la COVID 19 et évaluation de leurs besoins de production dans les Régions du Centre, Est, Littoral, Ouest et Sud-ouest (MINADER, 2020b).

« L'apparition du covid a mis les producteurs à genou, créant des manques à gagner. Le véritable problème s'est trouvé au niveau de la période post récolte. La cueillette, conditionnement et manutention vers les marchés nécessite d'énormes sacrifices. Et la mévente est survenue, réduisant les producteurs à néant, Comme conséquence, les récoltes ont été abandonnées et pourrissent aux champs » (MINADER, 2020b, p15).

La production de **poulets** dans des élevages « modernes » est également concernée par de fortes pertes économiques (perte de rentabilité à partir d'un certain âge d'élevage, qui augmente d'autant les coûts d'alimentation). Dans le cas du maraichage et de l'élevage laitier ou de poulets, les

¹ Le choléra qui a touché Foumbot en 2018- 2019 a entrainé la quasi fermeture de l'entreprise de transformation laitière. La crise Covid a achevé cette entreprise qui était fragilisée. « *Le prix du lait « Kossam » avait chuté car les gens avaient peur de consommer à cause de la Covid* (producteur, Foumbot »

investissements financiers sont assez élevés et de nombreux petits et moyens producteurs sont concernés, bien que leur nombre exact n'ait pas été pas mesuré dans le cadre de cette étude. Le secteur de l'élevage a été par ailleurs affecté par des effets indirects liés à l'interconnectivité des filières dans le système alimentaire. Ainsi :

- La restriction des importations de maïs, le manque de fluidité des échanges inter-régionaux (cf. entretiens grossistes de maïs), dans un contexte de mauvaise conditions climatiques pour la production ont diminué l'approvisionnement des négociants et augmenté le prix du maïs grain utilisé comme matière première dans les provenderies, ou les élevages avicoles
- De plus, à partir de janvier 2021, les éleveurs se sont retrouvés face à des difficultés d'approvisionnement en intrants pour l'élevage de poulets particulièrement les « poussins » importés dont le prix a aussi augmenté. Cette difficulté d'approvisionnement en poussin n'est pas liée à la crise sanitaire COVID mais à l'interdiction provisoire d'importation des poussins d'un jour et des œufs à couver, pour se prémunir de la grippe aviaire apparue, fin 2020, dans certains pays d'Europe et d'Asie
- L'accroissement du coût de la production animale (maïs-poussins) dans ces élevages a été répercutée par les éleveurs sur le prix de la viande de poulet en 2020 puis en 2021 dans un contexte de baisse des revenus des populations urbaines (restriction d'emplois) et de contraction de la consommation de produits transformés ou raffinés, qualifiés de produits de luxe en économie du fait d'élasticité revenu supérieur à un²
- Les éleveurs de poulets ayant des difficultés à écouler leurs produits à un prix couvrant les coûts de production ont restreint l'activité de production de biens alimentaires plutôt considérés comme biens de luxe au Cameroun (dont l'élasticité revenu est supérieure à un)

La production de denrées stockables ou transformables (maïs, manioc, cacao...), a été moins affectée que la production maraichère, l'élevage de volaille ou la production laitière. Il faut cependant noter que certains producteurs, du fait du manque de ressources, ont dû renoncer à traiter leurs champs (maïs, manioc, cacao), il sera à ce titre intéressant d'étudier de manière plus détaillée les répercussions que ces absences de traitement pourront avoir sur les productions de l'année 2021.

Les producteurs et leurs ménages

La plupart des producteurs sont pluriactifs. Ils ont de multiples activités agricoles et non agricoles, et cela concerne généralement l'ensemble des membres constitutifs du ménage agricole. Tous contribuent, de par leurs différentes activités, à maintenir l'équilibre économique de l'exploitation familiale. Dans les exploitations sont associées des productions « de rente » (cacao, maraichage, certains élevages) dont le but est de fournir des revenus monétaires, et des productions majoritairement à destination de la consommation directe de la famille (manioc, maïs, macabo, patate...).

D'après nos enquêtes, la crise n'a pas entrainé la faillite totale de la plupart des exploitations rencontrées grâce à cette diversité des systèmes de production et des activités agricoles (agriculture-élevage) /non agricoles (commerce, vente de bois...). Ce constat peut s'expliquer en partie grâce à un contexte pédoclimatique favorable, ainsi qu'à une disponibilité en capital naturel. Les régions Centre et Ouest sont « riches » en termes de ressources pour l'agriculture et bénéficient d'une relative disponibilité en terres agricoles (aucun acteur rencontré n'a dit manquer de terres), en eau (même si les précipitations deviennent plus irrégulières), d'un réseau routier assez développé qui connecte de

² L'élasticité revenu mesure la façon dont la consommation d'un bien varie en fonction de la variation du revenu. Lorsque l'élasticité-revenu est comprise entre 0 et 1, cela signifie que lorsque le revenu augmente, la consommation augmente également mais moins vite que le revenu. Lorsque l'élasticité-revenu est supérieure à 1, cela signifie que lorsque le revenu augmente, la consommation augmente plus vite que le revenu. Lorsque l'élasticité revenu tend vers 0, on dit que la consommation est inélastique c'est à dire que la variation du revenu n'influence pas la variation de la consommation du bien

façon efficace de nombreuses villes secondaires et capitales entre elles et avec les villages agricoles. Nous avons constaté qu'elles bénéficient de différents réseaux de commerçants (intrants et distribution) et de systèmes financiers variés (différents systèmes de micro-crédit et d'épargne informels, complémentaires de systèmes formels). De nombreuses associations et groupements de diverses natures existent et permettent aux ruraux d'avoir un réseau social varié.

Ainsi, on observe une certaine adaptation des exploitations agricoles, mais également des commerçantes, et des transporteurs vis-à-vis des pertes de revenus liés à la baisse des activités économiques. De nombreuses exploitations familiales ont réduit leur niveau d'investissement agricole en limitant leurs surfaces en cultures commerciales (maraichage) ou en vendant leurs vaches laitières. Les exploitants se sont repliés également vers des cultures alimentaires, bénéficiant dans certaines familles, du fait de la fermeture des établissements scolaires, d'un retour des grands enfants (étudiants ou non) de la ville au moment des mises en culture (mars, avril, mai).

A dire d'acteurs, la réussite ou l'échec des campagnes de production s'explique davantage par l'impact des pressions phytosanitaires sur les plantes que par l'impact direct de la covid : l'impact des chenilles légionnaires est particulièrement souligné sur de nombreuses cultures dans le Mbam, mais d'autres maladies des plantes (pourriture du manioc par exemple) et des animaux (peste porcine) ont été cités plusieurs fois. Face à des besoins de traitements d'urgence et de grande ampleur comme dans le cas des chenilles légionnaires, les personnes rencontrées ont souligné le besoin d'action publiques ou collectives : pulvérisation à grande échelle, conseils spécifiques aux producteurs, subventions pour acheter des produits insecticides.

De plus, il y a eu rupture d'approvisionnements ponctuelle et augmentation des prix des pesticides à cause de la désorganisation de début de crise et dans un contexte de diminution des recettes de vente, les itinéraires techniques ont dû être modifiés.

La plupart des exploitations vendent une partie de leurs produits et ont donc connu une diminution de leur marge nette (revenu) durant l'année 2020 du fait des méventes. Mais certains agriculteurs et commerçants ont également connu des pertes liées au vol de leur cheptel, à la maladie d'un membre du ménage, à l'attaque des cultures par les chenilles légionnaires, à la mort des porcs liés à la peste porcine, ou au cambriolage de leur commerce. Nos entretiens détaillés avec les producteurs ne permettent pas d'évaluer précisément les rôles direct et indirect de la crise Covid dans cet ensemble de facteurs de causalité. Cependant, à partir de nos entretiens sur une dizaine de comptes d'exploitation, on estime, entre 5 et 40 % de perte par rapport au revenu monétaire que les exploitations auraient eu sans Covid en 2020 pour les ménages exerçant une agriculture majoritairement non commerciale³ (ménages de Bokito et Bangangté) et à plus de 60 % pour les ménages ayant une agriculture commerciale (à Makénéné et Foumbot). En conséquence, les ménages ont diminué leurs dépenses autant que possible : tous les postes non prioritaires ont été réduits (habillement, chaussures...), la participation à des évènements couteux a été limitée (funérailles, mariages...), le budget des fêtes a diminué de plus de 60% (cas de Bafou, Makénéné, Bangangté et Foumbot). La plupart des ménages nous ont également signalé qu'ils ont réduit les achats de produits alimentaires couteux (viande, poisson frais, huile raffinée). L'alimentation en produits de base a été assurée pour la plupart des ménages ruraux (producteurs, commerçants...) car tous ont accès à un peu de terrain et cultivent des plantains, du macabo, de la patate, du maïs, du manioc, des haricots... Selon les ménages interrogés, les régimes de palmiers assez abondants et accessibles ont permis aux

commerciale où une part majoritaire de la production est destinée à la vente.

8

³ Agriculture dont les productions sont majoritairement destinées à l'autoconsommation ou au don à la famille, aux amis.... Les surplus sont parfois revendus par opportunité de marché. Ce modèle s'oppose à une agriculture

ménages d'accéder à de l'huile de palme brute (rouge) en substitut à l'huile raffinée. Il faut cependant noter que certains ménages ont tous même mentionnés l'augmentation des dépenses alimentaires entre mars et juillet 2020 du fait de la présence permanente des enfants à la maison et du fait de l'augmentation temporaire de la taille des ménages due l'arrivée de membres de la famille vivant en milieu urbain venus se réfugier au village.

La fragilisation économique des ménages producteurs peut à terme se traduire par une diminution de la qualité nutritionnelle de l'alimentation avec la réduction durable et importante de la consommation de produits animaux. Cette situation est inquiétante car le niveau de consommation de ces produits est déjà très bas : en moyenne au Cameroun on l'estime à 15g/jour/personne (soit environ 5 kg/an/personne) en milieu rural contre le double, 31 g/jour/personne en milieu urbain, en 2007 (Ambagna, 2018).

Il faut noter par ailleurs que des cas de délinquance, des grossesses non désirées (Bokito, Makénéné, Foumbot) ont été signalés. Dans d'autres cas (Bangangté, Yorro), les mères ont témoigné de leur relative satisfaction d'avoir eu de la main d'œuvre supplémentaire dans leurs champs vivriers (marsjuillet 2020). Elles ont également trouvé une bonne chose la fermeture des bars. Les maris ont été plus présents, et plus « humbles ». Les témoignages convergent tous pour dire que les relations conjugales se sont resserrées à l'occasion de l'épreuve.

Les entreprises (Petites et Moyennes Entreprises agricoles, Entreprises phytosanitaires et d'exportation du cacao) du secteur agricole et alimentaire

Au-delà des producteurs et de leurs familles, les principaux acteurs dans les filières qui ont été affectés sont ceux impliqués dans la commercialisation et la transformation des produits agricoles et alimentaires.

Les **commerçantes détaillantes** qui sont majoritairement des femmes, assurent les flux d'approvisionnement de proximité à destination des villes (produits frais, céréales) sur les marchés de plein vent. Elles constituent souvent des populations en situation de précarité qui tirent leur revenu principal de ces activités d'intermédiation. Elles ont vu leur activité décliner du fait des difficultés d'approvisionnement. Ainsi les données collectées sur les échantillons de détaillants situent ces baisses de chiffre d'affaire entre 30% pour le manioc/maïs et 50% pour la tomate entre le mois de mars 2020 et décembre 2021.

Les négociants grossistes assurent des flux inter-régionaux au sein du Cameroun (entre le Nord, l'Ouest et le Centre) mais aussi entre les pays de la sous-région, principalement sur le maïs et la tomate. Les difficultés de ces entreprises de négoce on conduit à des ruptures ponctuelles et soudaines des transactions (tel grossiste ou exportateur a suspendu ses achats programmés au dernier moment) à un ralentissement significatif des flux inter-régionaux entre le Cameroun et la sous-région mais aussi entre les régions du Cameroun (entre le nord et le sud par exemple). Les acteurs sont réfractaires à renseigner l'intensité de ces ralentissements en volume d'abord parce qu'elle a été instable, ensuite parce qu'elle a induit des stratégies de contournement des fermetures des frontières qu'ils ne souhaitent pas renseigner.

L'ensemble du secteur des PMEA, coopératives, GIC impliqués dans des activités agro-artisanales de transformation et pour qui les exportations constituaient une source importante d'activités, a été plus particulièrement touché. Les filières visées concernent principalement le manioc mais aussi le maïs.

Ces trois dernières catégories d'acteurs se sont pour la plupart adaptées en réduisant d'abord l'emploi de la main d'œuvre occasionnelle et dans certains cas plus rare la main d'œuvre permanente,

souvent jeune et peu diplômée. La crise Covid s'accompagne donc par une restriction des opportunités d'emplois, ce qui se traduit par une augmentation de la vulnérabilité sociale pour les populations dépendant de ce secteur d'activité.

Ainsi, autant dans les groupements de producteurs (GIC, coopérative) que dans les petites entreprises de transformation, voire de négoces sur commercialisation des vivriers (maïs, manioc, plantain), le ralentissement de l'activité économique imputable à la Covid se traduit par des licenciements que l'on situe sur dire d'acteurs autour de 30%. Les situations de faillites d'entreprises dans ce secteur semblent avoir été évitées grâce au recours à l'emprunt dans le système « informel » des tontines ou auprès des fournisseurs. La plupart des entreprises dans cette situation soulignent cependant avoir mobilisé leur capacité d'emprunt maximale et rapportent une grande vulnérabilité financière en cas d'aggravation à venir de la crise en cours ou d'occurrence de nouvelles crises qui impacteraient négativement sur les conditions de l'environnement macro-économique mondial ou régional.

A un niveau moindre, les entreprises de transformations ou de négoces fortement importatrices de matières premières agricoles comme les céréales (riz, blé) ont également subi des pertes de chiffre d'affaires mais, semble-t-il, plus ponctuelles. Ces pertes seraient liées à des ruptures d'approvisionnement d'une livraison de matière première prévue, mettant en « chômage technique » une unité de production (usine) ou une activité commerciale.

Les entreprises du secteur de l'approvisionnement en produits phytosanitaires n'ont été affectées également que ponctuellement sur de courtes périodes et principalement par des augmentations du prix des intrants importés sur la période étudiée. L'étude actuelle n'a cependant pas analysé les impacts sur le sous-secteur des entreprises impliquées dans la production ou l'importation d'engrais qui a pu connaître des difficultés spécifiques au regard des ruptures d'approvisionnement en engrais soulignés par les enquêtes auprès du programmes PCP-ACEFA. Il faut tout de même noter que les producteurs interrogés ont fait état d'une augmentation des prix des produits phytosanitaires après mars 2020. Cette hausse observée est difficilement imputable à la crise sanitaire car certains acteurs ont tout de même fait état d'une augmentation annuelle constante des prix des produits phytosanitaires.

De façon plus globale, le secteur agricole des entreprises engagées dans les activités de production pour l'exportation de produits agricoles sur le marché international (cacao, café, banane, coton) n'a été affecté que de manière marginale par les conséquences de la crise Covid sur la période étudiée et à partir des dires d'acteurs consultés (que confirme l'évolution des volumes d'exportation sur ces filières).

En ce qui concerne la filière du cacao (culture pérenne), il faut observer les impacts selon les périodes considérées. Ainsi la période de confinement (mars-juin 2020) n'a quasiment pas eu d'effet sur la filière dans la mesure où l'intégralité de la récolte était déjà effectuée et déjà livrée en quasi-totalité aux exportateurs. La légère baisse des prix internationaux sur le premier semestre 2020 a cependant parfois été instrumentalisée dans certaines situations marginales. En effet, dans certaines zones, des comportements opportunistes ont été observés: plusieurs cas nous ont été rapportés d'intermédiaires acheteurs de cacao qui ont profité de la situation de crise sanitaire pour faire peur aux producteurs en prétendant, à tort, que le marché était saturé et faire baisser les prix d'achat durant la campagne 2020-2021.

Des incertitudes demeurent sur la production de cacao de l'année 2020 qui aurait chuté malgré le retour de la production du sud-ouest. Sans que l'on puisse lier cette chute à la crise Covid au regard des dires d'acteurs, il est possible que la baisse des revenus de diversification issue de la vente des productions de fruits, de plantains, de vivriers qui finançaient l'acquisition des intrants, se soit

traduite par des rendements moindres pouvant expliquer pour partie la baisse de la production. Cette baisse de la production rend compte d'une baisse des revenus monétaires dans les zones rurales pour les cacaoculteurs, même si elle a été un peu amortie par l'augmentation du prix de vente que l'on constate au second semestre 2020.

En ce qui concerne le secteur phytosanitaire, les impacts de la crise sanitaire n'ont pas eu d'effets très significatifs en dehors d'un accroissement des endettements ou des situations de renégociations des contrats d'approvisionnements des importateurs et des grossistes. En l'occurrence, les entreprises phytosanitaires interrogées n'ont pas procédé à des licenciements sur la période considérée.

La grande partie des entreprises que nous avons enquêtées dans les différentes filières font partie du secteur des Petites et Moyennes Entreprises Agricoles (PMEA) qui pour certaines prolongent l'activité économique des exploitants agricoles. Ce secteur de PMEA constitue une composante importante du l'emploi du secteur informel de l'économie qui procure des revenus à une population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Dans un contexte d'accroissement de l'endettement pour maintenir l'emploi malgré la réduction des activités (chiffre d'affaire), un certain nombre d'entreprises enquêtées augmentent leur endettement auprès des « établissements de microfinance ».

Nous confirmons ici qu'une partie de l'économie liée au secteur de l'agriculture et de l'alimentation contribue à l'inclusion sociale de populations vulnérables, tant en zone rurale qu'urbaines. De fait la déconnexion d'accès de ce secteur de PMEA aux circuits bancaires classiques, dans un contexte de crise Covid qui augmente, leur demande d'endettement les conduit à décapitaliser ou à diminuer leurs fonds de roulement donc augmente leur vulnérabilité financière. Le recours à de l'endettement dans les institutions de microfinances est alors un levier qui évite dans ces situations des stratégies d'adaptation basées sur le licenciement. Or des travaux complémentaires (GIZ, 2021) constatent que l'accroissement de la vulnérabilité financière des établissements de microfinances sollicités ne leur permet pas de répondre à l'accroissement de la demande de financement des PMEA. Le soutien aux établissements de microfinances pour accroitre les capacités de financements des PMEA, avec un focus sur les PMEA les plus fragiles souvent faisant partie de l'économie informelle dans le système alimentaire, nous semble un levier d'action pour soutenir le maintien et la structuration d'activités économiques et entrepreneuriales essentielles à la résilience sociale des ménages agricoles et des populations les plus vulnérables.

Synthèse des impacts et action d'adaptation

Nous avons relevé une diversité d'impacts sur les acteurs socio-économiques. Les changements qui ont provoqué le plus d'impacts sont les conséquences des mesures prises pour contrer la propagation du virus notamment la fermeture des frontières, la limitation des déplacements associée au renforcement des contrôles sur les routes, la fermeture temporaire des écoles.

Les acteurs de la filière ont mis en œuvre des actions d'adaptation ponctuelles en réaction à la crise. Cependant très peu ont mis en place des stratégies durables spécifiques dans le but de parer à une éventuelle résurgence de la crise et des mesures pour y faire face. Cette adaptation réactive est focalisée autour de trois actions principales :

- En premier lieu l'endettement auprès du système non officiel des tontines dans un contexte de très faible accès au secteur bancaire pour les acteurs et entreprises du secteur agricole et alimentaire;
- En deuxième lieu, le ralentissement de l'activité dans un secteur agro-alimentaire des PME et PMI,
 massivement pourvoyeuses d'emplois particulièrement pour les femmes et les jeunes, entraînant

- des licenciements économiques touchant principalement ces populations déjà en situation de précarité (jeunes, femmes) ;
- Le ralentissement des investissements productifs dans l'acquisition de nouveaux équipements, la réalisation de nouvelles plantations ou leur renouvellement (cacao), la mise en culture de nouvelles superficies;
- Le recours aux technologies du numérique dans les coordinations entre les administrations mais aussi entre les administrations et les acteurs économiques impliqués dans les projets et entre les acteurs économiques des filières étudiées.

Nous notons que les acteurs ont mis en place des actions ponctuelles d'adaptation et non pas des stratégies incluant une vision afin de pouvoir parer à une éventuelle autre crise. Le tableau 2 synthétise les impacts socio-économiques ainsi que les actions d'adaptation que nous avons recensées par acteur.

Tableau 2. Synthèse des impacts de la crise et des actions d'adaptation en fonction des acteurs

Acteurs	Impact de la crise sur leurs activités	Actions d'adaptation
Producteurs et producteurs-transformateurs	 Endettement généralisé Ralentissement des activités Décapitalisation/ Ralentissement des investissements Augmentation de coût de transport 	 Gestion de la crise comme d'autres (systèmes résilients de par leur diversification) Plus de transformation en zone rurale (relocalisation de la transformation)
Vendeurs des produits phyto	 Accroissement des services de crédit aux producteurs 	 Augmentation des prix des produits pour compenser les risques liés à cet accroissement
Détaillants	 Problèmes d'approvisionnement 	 Négociation des prix à la baisse Endettement Négociation des prix à la baisse Baisse des prix de vente ou arrêt des activités de vente
Services d'encadrement	 Diminution du budget dédié au support du développement agricole Diminution des activités d'appui aux exploitations de taille moyenne à grande 	 Diminution du nombre de jours de descente sur le terrain

Coopératives et producteurs	 Pas de disponibilité de boutures de qualité (manioc) Chute du prix de la tomate Difficultés par rapport à la disponibilité des intrants (très courte durée) Endettement des coopératives Méventes des produits (fruits) associés au cacao conduisant à une diminution des ressources pour l'achat des intrants 	 Utilisation de boutures (tout venant) Diminution des surfaces de tomate ou abandon de la tomate au champ Réduction des intrants utilisés Réduction du personnel des coopératives Réduction des intrants utilisés dans les cacaoyères ou endettement des producteurs de cacao
Transformateurs	 Diminution des ventes de produits transformés du fait de la fermeture des restaurants et écoles 	
Négociants Exportateurs, Grossistes	 Chute des exportations de denrées vivrières 	 Licenciements dans les entreprises contribuant à des pertes d'emploi
	 Décalage dans les livraisons et les commandes 	 Consolidation de la relocalisation de la production maraichère péri-urbaine Licenciements dans les entreprises contribuant à des pertes d'emploi
Ménages	 Baisse des revenus Augmentation des dépenses de consommation liée à l'augmentation de la taille du ménage durant le confinement Diminution des sorties des hommes dans les bars 	 Diminution des achats alimentaires (viande, poisson, huiles raffinées) Endettement, désépargne Diminution des cotisations dans les tontines Limitation des dépenses non-indispensables (frais d'habillement, soins, entretien maison) Autoconsommation des produits non vendus issus du champ Les hommes sont plus présents dans le foyer et sont devenus plus « humbles »

Collectivité et vie sociale	 Déstabilisation de la vie sociale (actions collectives, tontines, funérailles) Augmentation de la 	 Arrêt des réunions des tontines Développement de l'envoi des cotisations par « mobile money »
	délinquance juvénile	 Moins de participations aux funérailles

Des données macro-économiques parfois en contradiction avec les impacts vécus par les acteurs des filières

L'analyse et la compilation des données secondaires solidifie les dire d'acteurs sur l'évolution respective des différents marchés en termes d'évolution des prix relatifs. Cependant les fluctuations de prix qui résultent des données collectées par l'INS restent relativement faibles et peu proportionnelles aux fortes fluctuations perçues par les acteurs des filières. Ce décalage s'explique probablement par le fait que les prix mobilisables sont les prix finaux mensualisés aux consommateurs des grandes villes, ce qui tend à lisser les fluctuations de prix qui ont été particulièrement fortes dans les zones de production ou sur des niveaux de transaction plus proches de producteurs. Globalement néanmoins la période Covid s'est traduite par une baisse des prix ponctuelle dans les villes, plus favorables aux consommateurs urbains qu'aux producteurs ruraux.

En ce qui concerne les informations sur les volumes d'importations mais surtout les exportations (manioc, tomate, maïs), les données mobilisables au niveau de l'INS (provenant du service des douanes) portent sur des volumes qui sous-estiment très probablement la réalité des flux commerciaux. Ce constat confirme en l'occurrence des observations déjà établies sur le sujet il y a quelques années (Azefuet et al. 2008) ⁴ En effet, les dire d'acteurs sur quelques enquêtes qualitatives rendent compte de volumes de transactions probables très significativement supérieurs à ceux enregistrés. Il est donc difficile d'apprécier précisément le coût économique pour les filières liées à cette fermeture des frontières car une partie des flux est en « invisibilité » statistique.

Principales recommandations aux acteurs publics camerounais

Sur la base de retours d'enquêtes auprès des acteurs institutionnels et économiques, du croisement des diagnostics réalisés concernant respectivement les analyses au niveau des ménages, des entreprises des filières d'études retenues (cacao, manioc, maïs, tomate), de l'analyse des données secondaires collectées (données de prix, enquêtes d'impact dans différent projets), de l'analyse documentaire mobilisable, nous proposons de structurer des recommandations en différenciant celles qui nous apparaissent utiles à considérer comme stratégie de « réponse rapide », s'inscrivant dans une logique court terme afin de renforcer les capacités d'adaptation en cours dans un contexte de crise sanitaire qui n'est pas terminée ; et celles documentées par la situation de crise actuelle mais qui sont susceptibles à moyen long terme de renforcer la résilience du système alimentaire à de nouvelles crises potentiellement similaires (sanitaires, climatiques, économiques..).

⁴ Azeufouet A, Tsagué E., Medjou S., David O., Parrot L. Temple L (2008). Quantification des flux transfrontaliers de produits agricoles et horticoles sur les frontières sud Cameroun. Rapport Final, Service de Coopération et d'Action Culturel, Yaoundé, Cameroun.

Les recommandations sur le court terme pour atténuer les effets de la crise actuelle

- De trouver les voies et moyens pour maintenir le fonctionnement des marchés des produits alimentaires en général et des produits périssables en particulier. Ils sont indispensables à l'équilibre voire à la survie économique des petites exploitations mais également à tous les acteurs des filières qui emploient de façon informelle mais néanmoins réelle de nombreux jeunes (intermédiaires, transporteurs) et nombreuses femmes (commerçantes et restauratrices).
 - De maintenir des corridors de circulation des denrées alimentaires (particulièrement périssables) sur le territoire national et la sous-région CEMAC
 - Pour éviter la transmission du virus, soutenir et organiser les infrastructures de marché de plein vent et des dispositifs de création de corridors alimentaires pour faciliter les fluidités des personnes et des marchandises en tenant compte des normes sanitaires qu'imposent la crise Covid (distanciation physique, port du masque, lavage des mains.).
- De réactiver les budgets opérationnels des différents ministères qui ont été réduits en tenant compte des besoins d'ajustement probables que suggère l'adaptation à la crise en cours ou la mise en œuvre de transformations permettant de mieux s'adapter dans le futur. Autant que possible, il faudrait:
 - Reprendre les activités de formation et de conseil aux producteurs, et aux transformateurs en intégrant dans ces formations des conseils ciblés sur la nature des stratégies à mettre en œuvre pour être résilient en cas de futures crises d'ampleurs similaires,
 - Relancer les actions de programmes de soutien aux filières (semences, appui technique et financier aux petits entrepreneurs et principalement aux coopératives actuellement fragilisées...).
- D'accroitre *l'accès à des dispositifs de financement en milieu rural* pour les organisations collectives de producteurs (Coopératives, GIC) et plus largement les PME individuelles du secteur agricole et alimentaire focalisées par les activités de transformation et commercialisation des productions vivrières principales. Ce qui sous-entendrait deux leviers d'action complémentaires :
 - Elargir l'accès à de la microfinance rurale pour les PMEA, Coopératives, GIC, entreprises du secteur agricole et alimentaire focalisés par les activités de transformation et commercialisation des productions vivrières principales.
 - Augmenter ou constituer les fonds de garantie de l'Etat permettant aux établissements de microfinances rurales d'accroitre les financements à risque dans les PMEA déjà soutenues.

Les recommandations à moyen/long terme pour renforcer les capacités de résilience à de nouvelles crises

- Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation (technologique, organisationnelle, institutionnelle) qui renforcent les capacités de transformation et stockage des produits alimentaires afin de diminuer les pertes physiques et économiques. Cette mesure permettra aussi la diminution des fréquences d'approvisionnement qui est potentiellement un facteur de risques de contaminations collectives notamment pour le manioc, tomate. Il s'agira aussi de favoriser les ventes de produits et achats d'intrants groupés.
- Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation dans l'intégration territoriale des systèmes productifs en diminuant progressivement les dépendances structurelles aux importations de ressources qui créent des vulnérabilités en cas de chocs intérieurs en liaison avec les difficultés identifiées

pendant la crise actuelle c'est-à-dire par ordre de priorité : engrais, herbicides, pesticides (la fonctionnalité pour la résilience sur système alimentaire de recherche d'alternatives à l'usage de ces intrants étant à caractériser)

- D'améliorer la fiabilité des informations statistiques d'enregistrement des importations et exportations afin de pouvoir apprécier plus justement l'impact de la crise sur l'ensemble du secteur agricole et alimentaire dans un cadre plus régional. Cela permettrait de mieux connaitre et reconnaitre les acteurs informels des filières, notamment à travers des statistiques plus fiables et des programmes ciblés sur leurs besoins spécifiques.
- De *solidifier le secteur semencier* en soutenant les dispositifs d'amélioration de la qualité des semences dites « paysannes » (à travers la certification participative par exemple).

Le tableau 3, ci-dessous, synthétise les recommandations en indiquant les liens avec d'autres recommandations formulées par d'autres organisation tels que le MINADER mais aussi les destinataires des recommandations. Les impacts identifiés dans l'étude sont aussi mis en lien avec les recommandations formulées.

Tableau 3. Synthèse des principales recommandations

Référence	Recommandations	Lien avec recommandations autres organisations	Impacts associés	Principale(s) Filière(s) concernée(s)	Destinataire potentiel des recommandations
REC_CT1	RECOMMANDATION SUR I Trouver les voies et moyens pour maintenir le fonctionnement des marchés des produits alimentaires et des produits périssables en particulier.	LE COURT TERME POUR AT	Problèmes d'approvisionnement (détaillants) Chute du prix de la tomate (producteurs) Ralentissement des activités		GOUVERNEMENT PRIMATURE MINCOMMERCE MINADER
REC_CT1.1	Maintenir des corridors de circulation des denrées alimentaires (particulièrement périssables) sur le territoire national et la sous-région CEMAC	CEEAC – Dernier Webinaire (2021) sur l'intégration régionale en Afrique centrale (Tabuna H.)	(producteurs/ Transformateurs) Chute des exportations de denrées vivrières (Négociants Exportateurs, Grossistes) Décalage dans les livraisons et	Tomate Manioc frais Sous-produits de la transformation du manioc	GOUVERNEMENT PRIMATURE MINCOMMERCE MINFI (douanes)
REC_CT1.2	Soutenir et organiser les infrastructures de marché de plein vent et des dispositifs de création de corridors alimentaires pour faciliter les fluidités des personnes et des marchandises en fonction des normes sanitaires qu'imposent la crise Covid (distanciation physique, port du masque, lavage des mains.	Améliorer l'accès aux marchés et assurer la sécurité sanitaire des produits agricoles (MINADER, 2020c) Projet Systalbo (Université de Douala et Municipalité de Douala)	les commandes (Négociants Exportateurs, Grossistes) Baisse des revenus (Ménages)	Maïs Mais aussi productions horticoles en général	GOUVERNEMENT PRIMATURE MINCOMMERCE MINSANTE MINPAT
REC_CT2	Réactiver les budgets opérationnels des différents ministères qui ont été réduits en tenant compte des besoins d'ajustement probables que suggère l'adaptation à la crise en cours ou la	Loi de finance 2021 (République du Cameroun, 2020c)	Diminution du budget dédié au support du développement agricole (services d'encadrement)	Tomate Manioc Maïs Cacao	GOUVERNEMENT PRIMATURE

	mise en œuvre de transformations		Diminution des activités		
	permettant de s'adapter dans le futur		d'appui aux exploitations de		
REC_CT2.1	Reprendre les activités de formation et de conseil aux producteurs, et aux transformateurs en intégrant dans ces formations des conseils ciblés sur la nature des stratégies à mettre en œuvre pour être résilient en cas de futures crises d'ampleurs similaires,	Sensibiliser et former les agriculteurs et les commerçants sur les bonnes pratiques en matière de sécurité sanitaire des aliments (MINADER)	taille moyenne à grande (services d'encadrement) Pas de disponibilité de boutures de manioc de qualité (coopérative / producteurs)		MINADER
REC_CT2.2	Relancer les actions de programmes de soutien aux filières (semences, appui technique et financier aux petits entrepreneurs et principalement aux coopératives actuellement fragilisées).	Améliorer l'accès aux intrants (quantité, coût, réglementation, certification, etc.), et vulgariser les connaissances pour leur meilleure utilisation (MINADER) Consolider les acquis de la filière cacao (MINADER)			MINADER MINRESI
REC_CT3	Accroitre l'accès à des dispositifs de financement en milieu rural pour les organisations collectives de producteurs (Coopératives, GIC) et plus largement les PME individuelles du secteur agricole et alimentaire focalisés par les activités de transformation et commercialisation des vivriers. Ce qui sous-entendrait deux leviers d'action :	Etude d'impact de la Covid 19 sur la Finance Agricole et l'ancrage à la transformation Digitale au sein des Etablissements de Microfinance au Cameroun (GIZ) Soutien à la trésorerie des entreprises (République du Cameroun, 2020e)	Endettement des coopératives (coopératives) Décapitalisation/ ralentissementinvestissements (transformateurs) Accroissement des services de crédit aux producteurs (vendeurs produits phyto) Méventes des produits (fruits) associés au cacao conduisant à une diminution des ressources pour l'achat des intrants (Producteurs de cacao)	Tomate Manioc Maïs Cacao	MINADER MINFI MINEPAT MINPMEESA

REC_CT3.1	Elargir l'accès à de la microfinance rurale pour les PMEA, Coopératives, GIC, entreprises du secteur agricole et alimentaire focalisés par les activités de transformation et commercialisation des productions vivrières principales.				MINADER MINFI MINPMEESA
REC_CT3.2	Augmenter ou constituer les fonds de garantie de l'Etat permettant aux établissements de microfinances rurales d'accroitre les financements à risque dans les PMEA déjà soutenues		Endettement généralisé (producteurs/ Transformateurs/ coopératives)		MINFI
	RECOMMANDATION SUR MOYEN LONG	TERME POUR RENFORCER	LES CAPACITES DE RESILIENCE A	DE NOUVELLES C	RISES
REC_MT1	l'innovation (technologique, organisationnelle, institutionnelle) qui	Installer des petites unités de conditionnement des produits maraîchers périssables (MINADER) Mener une action de recherchedéveloppement inclusive pour Améliorer les emballages traditionnels utilisés pour la tomate (MINADER, 2020b) Faciliter l'accès aux techniques d'emballage et manutention Innovantes (MINADER, 2020b)	Méventes de la tomate (producteurs/ détaillants) Pourrissement des tomates et du manioc au champs (producteurs)	Tomate Manioc	MINADER MINPMEESA MINEPAT

		Constituer les stocks de sécurité (MINADER) Appui des groupements de producteurs pour la mise en place des dispositifs de stockage et de conservation des produits agricoles (République du Cameroun, 2020e) Appui au renforcement des capacités des unités de production et de transformation des produits de grandes consummation (République du Cameroun, 2020e) Appui à la réhabilitation de la Société des Conserveries Alimentaires du Noun (SCAN) (République du Cameroun, 2020e)			
REC_MT2	Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation dans l'intégration territoriale des systèmes productifs	Cameroun, 2020ej	Difficultés par rapport à la disponibilité des intrants (engrais)(Coopératives/	Tomate Cacao Maïs	MINADER
REC_MT2.1	En diminuant progressivement les dépendances structurelles aux importations de ressources qui créent des vulnérabilités en cas de chocs intérieurs en liaison avec les difficultés		producteurs)	Manioc	MINADER MINCOMMERCE MINRESI

	identifiées pendant la crise actuelle par ordre de priorité : engrais, herbicides, pesticides				
REC_MT2.2	Favorisant les ventes des produits et les achats d'intrants groupés	Promouvoir les ventes groupées de produits vivriers (MINADER, 2020c) Organisation des producteurs par bassin pour l'achat d'intrants (C2D-AFOP)			MINADER
REC_MT3	Améliorer la fiabilité des informations statistiques d'enregistrement des importations et exportations afin de pouvoir apprécier l'impact de la crise dans un cadre régional	Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation pour les programmes et activités de réduction des pertes alimentaires (MINADER) Appui au renforcement du Système d'informations sur les marches (République du Cameroun, 2020e)	Problème de compatibilité entre l'ampleur du sinistre reporté par les producteurs de tomate et les quantités de tomates officiellement déclarées à l'exportation	Tomate Maïs Manioc	INS MINADER DOUANES MINCOMMERCE (MINRESI)
REC_MT4	Solidifier le secteur semencier en soutenant les dispositifs d'amélioration de la qualité des semences dites « paysannes »	,,	Pas de disponibilité de boutures de manioc de qualité (coopérative / producteurs)Peu de distribution des semences (MINADER)	Tomate Manioc Maïs Cacao	MINADER MINRESI